

CARNAC AVENIR

CARNAC SEUL CONTRE TOUS

La mise en réseau des médiathèques a été votée le 9 Novembre par le Conseil communautaire d'AQTA. Il s'agit d'un service supplémentaire gratuit pour l'utilisateur qui permet d'emprunter des ouvrages dans l'ensemble des établissements du réseau de l'intercommunalité et d'accéder à toutes les ressources numériques. Mais le Maire de Carnac, qui jusqu'à ce jour avait approuvé le projet, a finalement décidé de priver l'utilisateur carnacois d'un service dont profiteront les autres communes d'AQTA. Pourtant le coût annuel pour la commune s'élevait à moins de 4 000 €. Cette posture anti-mutualisation a déjà conduit la commune à refuser de participer à l'Office de Tourisme Intercommunal et au Service Urbanisme mutualisé qui instruit les permis de construire. Les intercommunalités existent, c'est un fait, et l'intérêt général commande de travailler avec les autres communes à la baisse des coûts et de jouer collectif plutôt que de critiquer systématiquement et de se réfugier dans un isolement égoïste.

DEPENSER TOUJOURS PLUS : TOUT UN PROGRAMME

Le programme de la majorité municipale promettait la rénovation du Bourg, de la Plage et du restaurant scolaire. Ce que le programme avait oublié de préciser, c'est que les investissements correspondants seraient financés par une hausse conséquente et hypocrite des impôts locaux quelques mois après l'élection. Conséquente parce que, sur la durée du mandat, elle représente une ponction de plus de 5 Millions € dans la poche du contribuable. Hypocrite parce que la paternité en a été attribuée à AQTA qui n'avait rien à voir dans l'opération. Ce que le programme ne précisait pas non plus, c'est que le coût des travaux, certes nécessaires, exploserait les estimations prévisionnelles. Le Boulevard de la plage : coût réel plus de 7 millions € au lieu des 4,2 millions € prévus. Place de l'église-Avenue de la poste : coût réel plus de 2,5 millions € au lieu des 1,3 millions € prévus. Restaurant scolaire : coût réel plus de 1,5 millions € au lieu d'1 million € prévu. Pourquoi de tels dérapages : négligence dans l'évaluation du coût des projets ou manque de transparence sur le coût réel des travaux ?

ERREUR OU POUDDRE AUX YEUX

Le 25 avril 2014, le Conseil Municipal, présidé par le Maire Olivier Lepick, décidait d'une hausse conséquente des impôts locaux contre l'avis de l'opposition. Le taux de la taxe d'habitation augmentait de presque 25 % et celui de la taxe foncière de pratiquement 18 %. Sur la durée du mandat, la ponction fiscale supplémentaire dépasse 5 millions €. Il est facile de donner des leçons sur la gestion des collectivités locales et sur la dépense publique quand on profite d'une telle manne financière. La baisse annoncée du taux de la taxe d'habitation correspond, sur 3 ans, à une réduction d'impôt cumulée de 500 000 €. On prélève 5 000 000 € et on rend généreusement 500 000 €. Récemment, le Maire a annoncé dans la presse : « à la fin de notre mandat, le taux d'imposition des Carnacois sera inférieur à celui qui existait lors de notre prise de responsabilité ». Trouble de la mémoire ou erreur d'impression ?

CARNAC AVENIR

RESTAURANT SCOLAIRE : LE LUXE AU MENU

Tout a déjà été dit sur ce dossier... enfin c'est ce qu'on croyait.

Petit rappel : 2 restaurants scolaires vont cohabiter pour la rentrée 2019-2020, l'un à Saint Michel, 1 million € d'investissement pour 450 repas jour et l'autre aux Korrigans 1,5 millions € pour 100 repas jour.

Pour l'école publique, il faut bien en convenir, ça fait cher le repas.

Il s'agit d'un service public indispensable, d'accord, mais on aurait peut-être pu imaginer une solution moins couteuse pour une commune dont la population vieillit inexorablement.

La politique du logement suivie actuellement qui confie la construction des lotissements à des promoteurs privés ne va pas améliorer la situation.

Malheureusement, cette politique rend Carnac plus attractif pour les touristes que pour les jeunes couples avec enfants.

LA CAMPAGNE DE CARNAC : DES PROMESSES, TOUJOURS DES PROMESSES

La moitié des Carnacais habitent dans des hameaux... On devrait s'en souvenir...

Il est incompréhensible pour ceux qui y habitent de voir les montants investis au bourg et à la plage sans imaginer que les mêmes efforts budgétaires soient consacrés pour améliorer leur situation et leurs préoccupations quotidiennes.

Il ne s'agit pas d'opposer la ville et les champs, il s'agit d'assurer une juste répartition des investissements et des équipements.

Il faut bien l'avouer la campagne depuis 4 ans a été complètement délaissée.

On a trop négligé l'état des routes, la circulation douce et donc la sécurité et la protection des piétons comme des cyclistes, la propreté des hameaux, le téléphone qui fonctionne en pointillé et l'accès à Internet qui s'avère souvent irrégulier et poussiéux.

A DEUX ON EST PLUS FORT

On en convient à 2 on est plus fort, donc avec 2 offices de tourisme au bourg et la plage on est plus fort pour dépenser plus.

Les recettes augmentent de 100 000 € : pas de problème, on les dépense.

Le produit de la taxe de séjour est alimenté par une contribution à la nuitée payée par tous ceux qui séjournent à Carnac en hôtel, en chambres d'hôtes, en camping... Il était de 410 000 € en 2014 il est de 560 000 € en 2018.

Plus il y a de visiteurs, plus le produit est important

Ce montant est intégralement versé aux offices de tourisme et alimente leur budget de fonctionnement...

et surtout leur budget publicitaire qui a pour objectif de faire venir encore plus de touristes.

C'est un cercle vertueux ou vicieux, selon les points de vue.

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020.
Rejoignez-nous en écrivant à www.carnac-avenir.fr contact@carnac-avenir.fr